

# Carrière - Mutations

## Liste d'aptitude au grade d'agrégé : le SNES repousse l'arbitraire

La CAPA d'accès au corps des agrégés s'est tenue le 27 mars 2013. Il y avait 1283 candidats. Ce nombre, le plus élevé depuis les huit dernières années montre l'aspiration grandissante des personnels à une revalorisation de leur salaire et de leurs conditions de travail.

Les défauts et le danger d'arbitraire de l'évaluation par avis que nous avons critiquée dès la déclaration du SNES (voir notre site académique : [www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu)) étaient illustrés de façon éclatante par cette CAPA. L'inspection indiquait avoir limité l'avis TF aux candidats qu'elle voulait proposer, confirmant ainsi qu'elle ne procédait pas à une véritable évaluation mais à une sélection sans critères objectifs (et sans se soucier de retards d'inspection pouvant atteindre 35 ans !). Puis l'inspection d'Eco gestion tentait d'évincer un candidat proposé depuis 4 ans en lui retirant l'avis TF sans autre justification que le « réexamen du dossier ». Les élus du SNES se sont opposés fortement à cette tentative d'arbitraire. Comme les années précédentes, ils ont fait valoir avec succès le principe de la réinscription de chaque proposé et de sa progression dans le classement. Ils ont obtenu la révision à la hausse de plusieurs avis CE, ont défendu l'inscription d'autres collègues mais, malgré leur opposition, le Recteur n'a retenu que 79 dossiers alors qu'il pouvait en proposer 83. Il y a, cette année, 286 nominations possibles (contre 262 l'an dernier). La CAPN s'est tenue les 28, 29, et 30 mai.

Philippe Lévy

## Hors-classe des agrégés

La CAPA s'est tenue le 30 avril au terme de nombreuses péripéties : examen contradictoire des propositions au 10<sup>ème</sup> échelon dénié aux organisations syndicales ; sous l'impulsion du SNES, refus unanime à l'exception du SGEN, de siéger sur de telles bases ; engagement du Recteur à permettre cet examen en toute transparence puis rupture de cet engagement et passage en force (voir pour plus de détails le texte sur le site : [www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu)).

Les résultats de ce coup de force ont été :

- au 10<sup>ème</sup> échelon l'élimination, d'emblée, sur la base des avis, de nombreux dossiers et la proposition, sans examen, d'autres au nombre de 45, c'est-à-dire dans une proportion que le SNES réussissait à contenir dans les limites de l'an passé (19% des 233 avis « Exceptionnel » portés)
- la proposition de tous les agrégés par liste d'aptitude au 11<sup>ème</sup> échelon, double promotion qui peut représenter jusqu'à un gain salarial brut de plus de 800 euros en quatre ans, alors que de nombreux agrégés par concours n'accèdent pas à la hors classe.

Dans ce contexte, d'atteinte au paritarisme et à l'équité de traitement entre tous les candidats, les élus du SNES obtenaient la révision à la hausse de nombreux avis, la levée d'avis défavorables et une extraordinaire progression du nombre d'agrégés au 11<sup>ème</sup> échelon avec l'avis « Exceptionnel ». Avant la CAPA, ils n'étaient que 68 sur 212, à l'issue de la CAPA ce nombre est passée à 188 (soit 89%).

La CAPN est prévue les 25, 26, et 27 juin.

Philippe Lévy



## Dialogue social dans l'académie : les tentatives d'intimidation ne passent pas !

Selon les propos du Président de la République, le dialogue social devait être rétabli, pourtant ce sont des pratiques d'un autre temps qui sont mises en place dans la plus grosse académie de France. Le Recteur refuse systématiquement de recevoir les organisations syndicales et les renvoie vers son Secrétaire général qui considère comme largement suffisant d'asséner ses vérités sans écouter les représentants des personnels, curieuse conception du dialogue qui a atteint son paroxysme lors de la première étape du mouvement INTRA, la vérification des vœux et barèmes.

A l'ouverture de cette instance, fait sans précédent dans l'académie, ni le Secrétaire général, ni le DRH n'avaient daigné être présents pour entendre les élus sur une opération ne concernant que... les mutations de près de 5 000 enseignants ! Les élus du SNES ont exigé que le Secrétaire général les entende et respecte ainsi les personnels qu'ils représentent, ce qui fut fait. Mais les tensions sont vite revenues : au bout de quatre jours de travail qui ont vu la correction de centaines d'erreurs, les travaux n'étaient toujours pas terminés du fait de l'incurie de l'administration et, à 21h, le même Secrétaire général engageait un bras de fer et décidait d'arrêter le groupe de travail, en précisant que la dernière discipline, l'espagnol, serait traitée au mieux par la seule administration sans contrôle paritaire. C'était sans compter sur la ténacité et la détermination de l'ensemble des élus qui ont refusé cet oukase et ont finalement obtenu que le groupe de travail soit reconvoqué le lendemain afin que tous les candidats soient traités avec la même attention.

### Les dernières CAPA de l'année :

CAPA Hors classe CPE : 10 juin  
CAPA Hors classe certifiés : 3 juillet  
GT Délégation fonctionnelle : 2 juillet

Les FPMA d'affectation se dérouleront du 18 au 21 juin : les élus du SNES y veilleront à la conformité et la transparence des opérations ; si vous ne l'avez pas déjà fait, pensez à actualiser vos coordonnées sur le site du SNES afin de recevoir votre résultat par SMS et courriel dès la fin de la commission, une fois les ultimes vérifications effectuées ; les élus du SNES sont les seuls à accomplir ce travail et ne transmettent les résultats qu'une fois validés afin de fournir une information fiable.

Pascale Boutet